

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Quarantième session**  
**Genève, 15 – 18 mars 2016**

RAPPORT

*adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

## **INTRODUCTION**

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI a tenu sa quarantième session du 15 au 18 mars 2016. Étaient présents Mme Mary Ncube et MM. Gábor Ámon, Anol Chatterji, Egbert Kaltenbach, Nikolay Lozinskiy et Zhang Guangliang. M. Fernando Nikitin s'est fait excuser.

### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ELECTION D'UN PRESIDENT ET D'UN VICE-PRESIDENT**

2. L'OCIS a élu M. Gábor Ámon président et M. Egbert Kaltenbach, vice-président, conformément à son mandat et à son règlement intérieur. Tous deux ont pris leurs nouvelles fonctions avec effet immédiat.

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. L'Organe a adopté l'ordre du jour qui figure à l'annexe I du présent rapport. Une liste des documents figure à l'annexe II.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DECOULANT DE LA SESSION PRECEDENTE**

4. L'OCIS a fait le bilan des mesures prises suite aux décisions adoptées à sa trente-neuvième session.

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : REUNION AVEC LE DIRECTEUR GENERAL**

5. Les membres de l'Organe ont rencontré le Directeur général pour faire le point sur la situation au sein de l'Organisation. Le Directeur général a évoqué la situation financière globalement positive et les principaux résultats de l'Organisation en ce début 2016.

### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE**

6. L'Organe a examiné, avec le directeur par intérim de la Division de la supervision interne (DSI), l'état d'avancement des travaux de supervision.

7. L'OCIS a été informé des travaux en cours et des travaux prévus de la Division, qui comprenaient le travail mené sur le terrain pour l'audit des solutions opérationnelles à l'intention des offices de propriété intellectuelle; l'examen avant la mise en œuvre et la migration des données du système Taleo®; et l'évaluation du projet pilote du Département de la gestion des ressources humaines (DGRH) – Perfectionnement professionnel des femmes.

8. Depuis la dernière session de l'Organe en décembre, deux rapports d'audit et un rapport d'évaluation ont été publiés.

9. Avec l'aide de la DSI et des chefs de programme concernés, l'Organe a examiné le rapport sur l'audit de la gestion des services contractuels de personnes (ICS) et le rapport d'évaluation sur le programme 3 : Droit d'auteur et droits connexes.

10. La gestion des services contractuels de personnes était auparavant un domaine exposé à un important risque juridique et financier que la nouvelle politique en la matière, publiée en 2013, vise à atténuer. L'Organe était satisfait de voir que l'audit faisait état d'un respect général de la nouvelle politique et recensait également un certain nombre de bonnes pratiques relatives à la gestion des services contractuels de personnes. L'audit faisait aussi apparaître quelques domaines susceptibles d'être améliorés : assurer la vérification des références des candidats aux ICS, obtenir des déclarations de conflit d'intérêts des personnes engagées dans des contrats ICS, assurer l'évaluation des performances et mettre en place des contrôles fondés sur le système pour gérer les délais maximums. La direction a approuvé l'ensemble des cinq recommandations d'audit et s'est engagée à les mettre en œuvre d'ici la mi-2016.

11. L'examen du programme 3 a donné lieu à une évaluation globalement positive de ce programme, confirmant son efficacité à fournir des services satisfaisants. Les recommandations relatives aux améliorations à apporter préconisent notamment de : procéder à des évaluations des besoins des parties prenantes nationales, de sensibiliser davantage les parties prenantes aux questions d'équité et d'intégrer le critère de durabilité dans les interventions. La direction a accepté l'ensemble des cinq recommandations et avait établi un plan d'action pour une mise en œuvre d'ici la mi-2017.

12. L'Organe s'est félicité du nouveau tableau de bord de la DSI, qui présente les activités de supervision en cours et d'autres données essentielles dans ce domaine afin de mieux informer les chefs de programme et le personnel.

13. Suite aux consultations avec la direction, l'OCIS et les États membres, la version révisée de la politique d'évaluation et un nouveau manuel d'évaluation avaient été finalisés et seraient prochainement publiés sur le site Web de l'OMPI. Un séminaire d'évaluation avait été mené sur le thème "Enseignements tirés et voie à suivre", afin de promouvoir la fonction de l'évaluation et la nouvelle politique d'évaluation.

14. Pour faire suite aux recommandations de l'Évaluation externe de la qualité de la fonction d'enquête, la DSI a établi une version révisée de la politique et du manuel d'enquête. L'Organe a examiné le projet de révision de la politique en matière d'enquêtes et propose des modifications supplémentaires visant à l'améliorer encore, par exemple en y intégrant expressément le groupe toujours plus important des non-fonctionnaires (ICS, personnel intérimaire, stagiaires, boursiers). Conformément à la Charte de la supervision interne, la DSI communiquera les révisions proposées aux États membres pour consultation. L'Organe examine par ailleurs le projet de révision du manuel d'enquête et fera part de son avis sur le sujet à la DSI.

15. Conformément à son mandat, l'Organe a donné son avis sur l'évaluation du directeur par intérim de la DSI, pour examen par le Directeur général.

16. L'Organe a examiné la situation générale en matière d'effectifs au sein de la DSI et s'est inquiété de la pénurie croissante de personnel. Étant donné que le poste de directeur de la DSI est toujours vacant et que plusieurs fonctionnaires sont en congé de maladie de longue durée, en congé maternité ou en congé spécial, la DSI ne sera pas en mesure d'exécuter les tâches prévues dans le plan de supervision approuvé, à moins de disposer d'effectifs supplémentaires. Le Directeur général est pleinement conscient de la situation et a assuré l'Organe que des mesures ont été prises pour remédier au manque actuel de personnel, notamment la création d'un nouveau poste P-3 temporaire pour la fonction d'enquête et l'engagement d'une personne pour remplacer provisoirement l'administratrice principale chargée de l'évaluation.

17. Suivant l'avis exprimé par l'Organe, la direction a décidé de rouvrir le processus de recrutement pour le directeur de la DSI et de remettre le poste au concours. Le 5 mars 2016, la direction a soumis un avis de vacance d'emploi modifié à l'Organe pour examen. Les modifications proposées visent à élargir le spectre des candidats potentiels. L'Organe a

formulé des observations sur le projet d'avis de vacance le 14 mars et espère qu'il sera publié prochainement, compte tenu de l'avis de l'OCIS. L'Organe est prêt à continuer de contribuer au processus de recrutement.

## **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA SUPERVISION**

18. L'Organe a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision. Trente recommandations ont été mises en œuvre et clôturées depuis la dernière session et 32 nouvelles recommandations ont été ajoutées, ce qui fait que le nombre total de recommandations en suspens reste quasiment inchangé à 166. Ces chiffres englobent aussi bien les recommandations d'audit interne qu'externe.

19. L'Organe a été informé que les vérificateurs externes des comptes utilisaient désormais également le système TeamCentral pour enregistrer et suivre leurs recommandations; l'Organe a noté avec satisfaction que les obstacles rencontrés initialement dans ce domaine avaient été surmontés. Il a relevé que 43% de l'ensemble des recommandations en suspens avaient dépassé la date fixée pour leur mise en œuvre en dépit du fait qu'un grand nombre de ces dates avaient été modifiées, parfois à plusieurs reprises. À sa prochaine session, l'Organe entend analyser et examiner de manière plus approfondie avec les chefs de programme les 20 recommandations en suspens dont les dates de mise en œuvre prévues sont antérieures à 2015.

## **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS FINANCIERS**

20. L'Organe a rencontré l'Équipe de haute direction qui a présenté un aperçu des résultats financiers pour l'exercice 2015 et de la situation financière au 31 décembre 2015. Un examen détaillé de la situation et des résultats financiers de l'Organisation sera effectué sur la base du projet d'états financiers à la prochaine (quarante et unième) session de l'OCIS. L'examen du récapitulatif de la situation et des résultats financiers a fait apparaître un excédent net de 33,9 millions de francs suisses, un excédent de 36,9 millions ayant été dégagé l'année précédente, ce qui représentait un excédent global de 70,9 millions pour l'exercice biennal 2014-2015.

21. Les recettes enregistrées sur la base des normes IPSAS concernant les demandes reçues dans le cadre du système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) en 2015 se sont inscrites en baisse par rapport aux recettes de 2014, et pourtant, le nombre de demandes reçues a continué d'augmenter en 2015. Cette diminution des recettes a été partiellement attribuée à un pic ponctuel des demandes reçues en mars 2014 suite à une modification de la législation aux États-Unis d'Amérique. Ce pic avait donné lieu à un nombre proportionnellement plus élevé de publications en 2014 (les recettes au titre du PCT ne sont enregistrées qu'au moment de la publication selon les normes IPSAS).

22. Pour ce qui est du système de Madrid, une forte augmentation des recettes a été observée par rapport à l'année précédente, qui a été attribuée au traitement d'un nombre important de demandes d'enregistrement qui s'étaient accumulées au cours des années antérieures.

23. Concernant la situation financière, l'Organe a noté un recul marqué des "autres passifs courants", un des facteurs ayant joué un rôle étant la reprise de la gestion d'un compte bancaire de l'Office des brevets du Japon (JPO) par ce dernier. Ce compte était auparavant géré par l'OMPI pour le compte du JPO. Celui-ci reprendrait désormais la gestion des taxes relatives aux demandes reçues au Japon dans le cadre du traitement des brevets.

24. L'Organe a également noté que, comme l'avaient recommandé les vérificateurs externes des comptes, une "réserve pour projets spéciaux" avait été incluse dans l'état de la situation financière pour faire apparaître le solde restant du montant total autorisé par les États membres pour financer des projets au moyen des réserves. À la date de clôture, le solde s'établissait à 23,7 millions de francs suisses contre 27,2 millions pour l'année 2014.

25. Les actifs nets sont ressortis à 279,7 millions de francs suisses contre 245,8 millions pour l'année précédente.

#### **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : SYSTEME DE MADRID**

26. L'Organe a rencontré le directeur du Service d'enregistrement de Madrid (programme 6A), Secteur des marques et des dessins et modèles, qui a présenté un exposé instructif sur le système de Madrid, décrivant les risques stratégiques et opérationnels auxquels le système était exposé ainsi que la stratégie à long terme visant à améliorer constamment la qualité du service.

27. Le directeur a également expliqué les indicateurs utilisés pour mesurer les résultats du système, tels que l'utilisation du système et sa part de marché.

#### **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CONTROLE INTERNE : ACTIVITES D'ACHAT/SURETE ET SECURITE**

##### *Achats*

28. L'OCIS a rencontré le directeur de la Division des achats et des voyages, qui lui a présenté un aperçu de la structure de la Division, le cadre général en matière d'achats, faisant état des principales réalisations obtenues au cours de l'exercice biennal 2014-2015 et de ses projets pour 2016.

29. Le directeur a noté que, malgré une baisse de 17% des dépenses consacrées aux achats par rapport à 2014, le volume des bons de commande avait augmenté de 23%; le surcroît de volume a été géré par l'automatisation des systèmes et une efficacité administrative accrue.

30. Le directeur de la Division des achats et des voyages a décrit les importantes réalisations obtenues dans le domaine des achats au cours de l'exercice biennal 2014-2015 comme suit : mise à niveau du système PeopleSoft, achèvement de la phase pilote de l'évaluation des performances des fournisseurs, mise en œuvre complète de la base de données des contrats, approbation des plans d'achat pour l'ensemble des unités et amélioration de la coopération interinstitutionnelle dans le domaine des achats.

31. Le directeur a informé l'Organe que la Division des achats et des voyages préparait un ordre de service sur la politique en matière d'agrément des fournisseurs; l'OCIS a salué cette initiative et a offert son aide pour mettre au point la nouvelle politique.

##### *Sûreté et sécurité*

32. L'Organe a rencontré le directeur de la sécurité et le chef récemment nommé du Service de la coordination de la sûreté et de la sécurité (SCSS) et a été informé des mesures mises en place pour assurer la sécurité et la sûreté des locaux de l'OMPI, du personnel, des visiteurs et des délégués. Il a par ailleurs été noté que plusieurs de ces mesures étaient mises en œuvre dans le cadre du projet relatif aux normes minimales de sécurité au siège des organisations (H-MOSS) édictées par l'ONU, qui a été achevé en 2015, et que le rapport final sur le projet a été présenté aux États membres à l'Assemblée générale de 2015.

33. L'Organe a été informé que le recours à une nouvelle société de services d'agents de sécurité avait généré des économies de coût et que le nouveau contrat assurerait une meilleure gestion des performances des services de sécurité extérieurs.

34. Des audits de la sécurité et de la sûreté des bureaux extérieurs de l'OMPI étaient réalisés conformément aux normes H-MOSS des Nations Unies, et avaient été menés conjointement avec le(s) pays hôte(s), plus de 80% des failles recensées dans les conclusions des audits ayant été comblées.

35. Le chef du SCSS a fait part à l'OCIS d'un exposé qui avait été présenté à l'ensemble du personnel de l'OMPI lors d'une réunion publique en février 2016. L'Organe a salué les efforts consentis pour sensibiliser le personnel à la nécessité d'une vigilance accrue face à l'évolution des menaces qui pèsent aux niveaux local, régional et mondial.

## **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : DEONTOLOGIE ET MEDIATRICE**

### *Déontologie*

36. En 2015, les États membres avaient élargi le mandat de l'OCIS afin qu'il recouvre également la fonction de la déontologie. Le mandat révisé exige de l'Organe qu'il examine et fournisse un avis sur le plan de travail annuel proposé pour le Bureau de la déontologie. Jusqu'à présent, l'Organe n'a pas été en mesure de s'acquitter de cette tâche dès lors qu'un projet de plan de travail n'a pas encore été soumis.

37. L'Organe s'est penché avec la chef du Bureau de la déontologie sur son rôle de supervision pour les fonctions de la déontologie et le Bureau de la déontologie et a précisé ses exigences et ses attentes en la matière. La chef du Bureau de la déontologie s'est engagée à établir et présenter un projet de programme de travail pour examen par l'Organe avant la prochaine session de l'OCIS.

### *Médiatrice*

38. L'Organe a rencontré la médiatrice nommée à titre temporaire et a été mis au courant de la situation générale depuis leur dernière réunion en novembre dernier. L'Organe se réjouit de collaborer avec la nouvelle médiatrice qui devrait entrer en fonction le 1<sup>er</sup> mai 2016.

## **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE D'INFORMATION A L'INTENTION DES ÉTATS MEMBRES**

39. Une séance d'information a été organisée à l'intention des États membres, durant laquelle l'OCIS a informé les représentants des États membres des délibérations tenues durant la présente session et a répondu aux questions posées par les délégués.

## **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

### *Rencontre en séance privée avec le président de l'Assemblée générale de l'OMPI*

40. L'OCIS a rencontré en séance privée le président de l'Assemblée générale de l'OMPI, conformément à son règlement intérieur.

*Procédure de sélection pour le renouvellement des membres de l'OCIS*

41. L'OCIS a rencontré le secrétaire du jury de sélection pour les nouveaux membres de l'OCIS, qui a communiqué à l'Organe des informations sur la procédure de sélection et a examiné le rôle et la contribution de ce dernier. Le processus comprendrait un examen initial par un consultant rendant compte au jury de sélection des candidatures reçues en réponse à l'avis de vacance d'emploi récemment publié. Les candidatures jugées recevables seraient alors transmises à l'Organe, qui procéderait à un classement fondé sur sa propre grille d'évaluation.

42. Sur la base de l'évaluation de l'Organe, le jury de sélection s'emploierait ensuite à finaliser la liste des candidats, le cas échéant en s'entretenant avec ceux qui correspondraient le mieux au profil recherché et en rédigeant sa recommandation qui serait transmise au Comité du programme et budget (PBC). Le PBC nommerait alors les nouveaux candidats à sa vingt-cinquième session.

*Prochaine session*

43. La prochaine session de l'OCIS se tiendra du lundi 30 mai au vendredi 3 juin 2016. Le projet d'ordre du jour de cette session est le suivant :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Questions découlant de la session précédente
- 3) Réunion avec le Directeur général
- 4) Supervision interne
- 5) Suivi des recommandations relatives à la supervision
- 6) Rapport financier et états financiers
- 7) Contrôle interne : le point sur le système de gestion des risques à l'échelle de l'Organisation et le dispositif de contrôle interne
- 8) Rapport annuel de l'OCIS
- 9) Déontologie et médiatrice
- 10) Procédure de sélection pour les nouveaux membres de l'OCIS
- 11) Séance d'information à l'intention des États membres
- 12) Questions diverses

[Les annexes suivent]



---

**WO/IAOC/40/1**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**  
**DATE : 7 AVRIL 2016**

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Quarantième session**  
**Genève, 15 – 18 mars 2016**

### **ORDRE DU JOUR**

*établi par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

1. Élection d'un président et d'un vice-président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions découlant de la session précédente
4. Réunion avec le Directeur général
5. Supervision interne
6. Suivi des recommandations relatives à la supervision
7. Rapports financiers
8. Système de Madrid
9. Contrôle interne : activités d'achat/sûreté et sécurité
10. Déontologie et médiation
11. Séance d'information à l'intention des États membres
12. Questions diverses

[L'annexe II suit]



---

**WO/IAOC/40/INF/2**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**  
**DATE : 7 AVRIL 2016**

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Quarantième session**  
**Genève, 15 – 18 mars 2016**

### **LISTE DES DOCUMENTS**

*adopté par l'Organe consultatif indépendante de surveillance de l'OMPI*

#### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN VICE-PRÉSIDENT**

#### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- [01] Projet d'ordre du jour
- [02] Projet de calendrier
- [03] Programme de travail évolutif de l'OCIS
- [04] Liste des documents

#### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE**

#### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

*Pas de document.* Compte rendu verbal

#### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE**

*Division de la supervision interne :*

- [05] Tableau de bord de la Division de la supervision interne (janvier – décembre 2015)

- [06] Rapport d'activité trimestriel de la DSI – État d'avancement des travaux (19 février 2016)  
Référence : IOD-IAOC-2016/01

*Audit interne :*

- [07] Rapport d'audit final sur la gestion des services contractuels de personnes (ICS) – Référence : IA 2015-06  
[08] Rapport d'audit final sur la gestion des performances du personnel – Référence : IA 2015-04

*Évaluation :*

- [09] Politique d'évaluation, deuxième édition/2016-2020 (IOD/EP/2016)  
[10] Manuel d'évaluation – édition 2016 (IOD/EM/2016)  
[11] Rapport d'évaluation – Programme 3 – Droit d'auteur et droits connexes (EVAL 2015-01)

*Enquêtes :*

- [12] État de la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'enquête de l'OMPI (17 février 2016)  
[13] Rapport sur des problèmes de gestion – Référence : IOD-INV-2015-26  
[14] Projet de révision de la politique d'enquête  
[15] Projet de révision du manuel d'enquête

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SUPERVISION**

- [16] Recommandations en suspens relatives à la supervision (17 février 2016)

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS FINANCIERS**

*Pas de document.* Compte rendu verbal

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : SYSTÈME DE MADRID**

*Pas de document.* (Présentation PowerPoint)

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CONTROLE INTERNE : ACTIVITÉS D'ACHAT/SÛRETÉ ET SÉCURITÉ**

- [17] Activités d'achat : examen des achats (16 mars 2016)  
[18] Sûreté et sécurité : exposé sur la sécurité présenté à l'OCIS (mars 2016)

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉONTOLOGIE ET MÉDIATRICE**

Médiatrice : *pas de document.* Compte rendu verbal

**POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION À L'INTENTION DES ÉTATS MEMBRES**

**POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

Compte rendu verbal

[Fin de l'annexe II et du document]